



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

REPUBLIQUE D'HAÏTI

**PROGRAMME DE REFORME ET D'INVESTISSEMENT DANS LE SECTEUR DE
L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT**

**FONDS DE COOPERATION POUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT
(FCAS)**

HTI-003-B

AMI N°02-07/2014/DINEPA

**POUR L'ETABLISSEMENT D'UNE BASE DE DONNES RELATIVE AUX ONG
OEUVRANT DANS LE DOMAINE DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'EAU
POTABLE**

La Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DINEPA), placée sous la tutelle du Ministère des Travaux publics, Transports et Communications (MTPTC), dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre de son plan quinquennal 2011-2015 financé par l'Etat Haïtien et majoritairement par ses partenaires au développement dont la banque Interaméricaine de Développement (BID), la Banque Mondiale (BM) et plus spécifiquement l'Agence Espagnole de Coopération Internationale de Développement (AECID), cherche à mettre en place une base de données pour des Organisations Non Gouvernementales (ONG) pouvant intervenir en milieu rural au niveau des Départements Centre, Nord Ouest et Nord- Est plus spécifiquement dans le domaine de l'assainissement et de l'eau potable.

La mission de la DINEPA en ce qui attrait à l'assainissement se résume par :

- Le développement du secteur de l'assainissement liquide au niveau national
- La régulation du secteur
- Le contrôle des acteurs

Les activités en Assainissement menées par la DINEPA sont les suivantes : Campagne de sensibilisation, Formation en hygiène, assainissement et entrepreneuriat, réalisation d'études spécifiques à l'échelle locale, accompagnement des vidangeurs, reconstruction/réhabilitation de blocs sanitaires dans les espaces publics, entretien et gestion des installations sanitaires dans les espaces publiques, construction et exploitation de Station de traitement des excréta et des eaux usées etc.....

La liste est limitative mais non exhaustive

Les ONG intéressées sont invitées à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations dans 15 pages au plus en langue française indiquant qu'elles sont qualifiées pour exécuter de telles missions. Toute information fournie dans une langue autre que le français ne sera pas prise en compte à moins qu'elle fasse l'objet d'une traduction.

Voici les informations à fournir:

- Justification de son existence légale.
- Nature des activités de l'organisation et relations avec les domaines suscités.
- Nombre d'années d'expérience de l'ONG.
- Qualifications de l'ONG dans les domaines précités : 10 références ou plus concernant des marchés y relatifs pour les années 2004 à 2014.
- Organisation technique et managériale de l'ONG : selon l'exhaustivité de la description, la disponibilité de locaux, la qualité et la pertinence de l'organisation.
- Liste du personnel professionnel d'hygiène, d'assainissement, d'eau potable, d'ingénierie sociale etc.... pour réaliser les activités.

Les intéressées peuvent obtenir, du lundi au vendredi de 09H00 à 15 H00, des informations complémentaires à la Direction de la Passation et de l'exécution des Marchés (DPEM) à l'Annexe 3 de la DINEPA, sis au No. 11, Rue Borno, Pétion-Ville, Haiti.

Téléphone No : 2813-1286

Adresse e-mail : passation.marches@dinepa.gouv.ht

Les manifestations d'intérêt seront reçues jusqu'au 28 Novembre **2014 à 02 heures précises p.m**, par dépôt physique d'un pli fermé indiquant le numéro et l'objet de l'AMI ou par voie électronique, à l'adresse indiquée ci-dessus.

Le Directeur Général

Bénito DUMAY